

LES ÉTATS GÉNÉRAUX
DES FEMMES **2011**

**UNE
PLACE
À PRENDRE:
DE VOULOIR
À POUVOIR**



*Bilan de l'événement
Propositions
Orientations du comité des femmes*

Juin 2012



Syndicat
de professionnelles
et professionnels
du gouvernement du Québec

SPGQ

Rédaction :

Danièle Marchand, conseillère au dossier des femmes

Traitement de texte :

Guylaine Sénéchal, secrétaire au dossier des femmes par intérim

Membres du comité des femmes :

Jeanne Bouchard, deuxième vice-présidente et responsable du dossier des femmes

Pascale Gagnon, coordonnatrice des activités en santé et bien-être des femmes, ministère de la Santé et des Services sociaux à Québec

Diane Isabelle, chargée de programmes en théâtre, Conseil des arts et des lettres à Montréal

Céline Otis, conseillère en communication, ministère des Ressources naturelles et de la Faune à Baie-Comeau

France Rémillard, restauratrice, Centre de conservation du Québec à Québec

Table des matières

Des États généraux branchés sur l'actualité	2
Une organisation bien rodée	3
Des outils de réflexion appréciés.....	3
Un temps pour la reconnaissance	4
Des échanges stimulants.....	5
Un événement qui comble les attentes	6
Propositions et orientations du comité des femmes	8

Les 18 et 19 novembre 2011 se tenaient, à l'Hôtel Delta de Québec, les États généraux des femmes du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec. Il s'agissait de la 8^e édition de ce grand rendez-vous des professionnelles de l'État.

La tenue des États généraux est prévue dans les statuts et règlements du Syndicat.

15.3 Comité des femmes

[...] Le comité des femmes organise, pendant l'une ou l'autre des deux années financières qui précèdent celle du congrès, des États généraux sur les orientations du dossier des femmes. Les recommandations qui en résultent sont soumises à l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux pour décision.

Une fois les recommandations adoptées par cette instance, elles constitueront les orientations à privilégier sur la base des travaux du comité des femmes pour les années subséquentes.

L'ampleur de l'événement avait été circonscrite par le conseil syndical, qui avait adopté une résolution ainsi libellée :

CS 2008-2011.196

Que le conseil syndical mandate le trésorier pour octroyer un budget maximal de 200 000 \$ à la tenue des 8^{es} États généraux des femmes, les 18 et 19 novembre 2011.

Cet événement d'importance pour le SPGQ a été couronné de succès. Au total, 173 femmes des ministères et organismes ainsi que des unités parapubliques ont accepté l'invitation. Outre le SPGQ, les cinq autres organisations membres de l'Intersyndicale des femmes (l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux, la Centrale des syndicats démocratiques, la Centrale des syndicats du Québec, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec et le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec) étaient représentées par des responsables politiques et des conseillères en condition féminine.

Des États généraux branchés sur l'actualité

Ce fut l'occasion pour les femmes du SPGQ de se réunir pour discuter et pour réfléchir ensemble sur des sujets d'actualité portant sur le mythe de « l'égalité déjà atteinte », sur les menaces et les attaques envers les droits acquis de hautes luttes par les femmes et sur leur juste représentation dans les instances. Les sujets proposés étaient aussi en lien avec la démarche collective de réflexion lancée par le mouvement des femmes en mai 2011, soit les États généraux de l'action et de l'analyse féministes, qui se poursuivront jusqu'en 2013.

Le comité a choisi comme thème général *Une place à prendre : de vouloir à pouvoir*. Il a proposé trois sujets de réflexion et de discussion à aborder en ateliers :

1. L'égalité : réalité ou illusion ?
2. La conjoncture 2011 : progrès ou reculs ?
3. Le syndicalisme pluri-Elles.

Le thème choisi invitait les professionnelles à repenser leurs rapports sociaux dans les différentes sphères de leur vie, autant sur le plan personnel que professionnel. Il témoignait de leur détermination à vouloir changer les choses pour que « l'égalité de droit » devienne une « égalité de fait », particulièrement en milieu syndical.

Chacun des ateliers était sous la direction de conférencières détenant une expertise de haut niveau. Leur compétence et leur notoriété ont suscité un vif intérêt à l'égard des sujets abordés. Plus précisément, la conférence de Francine Descarries, professeure au Département de sociologie de l'UQAM, invitait les participantes à réfléchir sur la signification d'une réelle égalité, bien au-delà de l'illusion. Elle s'est donc employée à déconstruire le « mythe de l'égalité déjà là ». La participation de Pascale Navarro, journaliste et auteure, a permis d'analyser la conjoncture pour définir les acquis remis en cause et pour revoir les enjeux afin de mieux cibler les prochaines luttes. Enfin, Rosette Côté, formatrice à l'ENAP et ex-présidente de la Commission de l'équité salariale, a traité de l'importance de la présence des femmes dans les lieux de pouvoir et de la nécessité pour celles-ci de considérer l'action syndicale comme un levier essentiel pour faire valoir leurs revendications.

Une organisation bien rodée

S'appuyant sur les techniques du remue-méninges, le choix du thème de l'événement et des sujets à traiter a fait l'objet d'un consensus de la part des membres du comité des femmes.

Les expériences acquises dans le passé ont été mises à profit. Ainsi, l'utilisation des outils de gestion développés au fil des ans a favorisé la production hâtive des éléments de promotion (affiches, dépliants), ce qui en a permis la diffusion à l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux (ADS) du 4 juin 2011, ainsi que le dépôt sur le site Internet du SPGQ. Cette façon de faire a généré d'importantes économies liées aux frais de poste.

Des outils de réflexion appréciés

L'importance de se remémorer l'histoire du comité des femmes du SPGQ avec ses luttes et ses gains n'est plus à démontrer. Cette préoccupation a d'ailleurs fait l'objet d'une proposition lors des États généraux des femmes de 2008. Cette 8^e édition a voulu y donner suite en publiant la mise à jour du document relatant les étapes marquantes du dossier des femmes au cours des trente-trois dernières années. Cet ouvrage, documenté et illustré, offre aux militantes de la première heure la possibilité de revoir le chemin parcouru, tandis qu'il permet aux plus jeunes d'approfondir leur connaissance des luttes menées à ce jour ainsi que des gains obtenus.

Un document de réflexion a été expédié à chacune des personnes inscrites afin qu'elles puissent se familiariser avec l'ensemble des sujets proposés.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet du SPGQ.

Un temps pour la reconnaissance

Au terme des conférences et des périodes d'échange des ateliers du vendredi, les participantes ont été conviées à un coquetel. C'est lors du banquet qui a suivi que s'est effectuée la remise du Prix du comité des femmes. Ce dernier, remis sous forme de bourse de perfectionnement, a été décerné à Mme Hélène Cadrin, du Secrétariat à la condition féminine (SCF), pour l'ensemble de ses réalisations dans le domaine de la lutte contre la violence conjugale, les agressions sexuelles et l'exploitation sexuelle.

Mme Cadrin a obtenu ce prix pour avoir consacré une grande partie de sa carrière à la lutte contre la violence faite aux femmes et à l'aide envers celles qui en sont victimes. Juriste et éthicienne, elle agit à titre de conseillère émérite en matière de violence faite aux femmes et copréside un important comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. En outre, elle a œuvré dans le domaine de la santé publique pendant près de douze ans et a contribué à mettre en place différents organismes communautaires, dont les centres d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi qu'un organisme de services pour les conjoints violents.

Des échanges stimulants

Dès le samedi matin, le travail en atelier s'est poursuivi en abordant chacun des thèmes débattus la veille. Plusieurs propositions, qui ont émané de ces discussions, ont été amenées en assemblée plénière l'après-midi.

La conférence-midi a été l'occasion d'entendre Kerline Joseph, une Québécoise d'origine haïtienne, récipiendaire du Prix du Gouverneur général 2010 du Canada en commémoration de l'affaire « personne ». En parlant de son engagement social à l'égard de la promotion et de la protection des droits des femmes d'ici et d'ailleurs, Mme Joseph a su toucher l'auditoire. Elle a relaté ses expériences personnelles, notamment comme assistante du rapporteur spécial à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, et comme fondatrice de Voix Sans frontières, un organisme qu'elle préside encore et dont la mission est d'aider les femmes immigrées au Canada. Elle a conclu sa conférence par un émouvant témoignage sur la situation des femmes haïtiennes.

L'animatrice, Nicole Lacelle, assumait la présidence de l'assemblée plénière du samedi après-midi. C'est à cette étape que furent adoptées les propositions votées lors des ateliers. Celles adoptées lors de l'assemblée plénière, tout comme celles déposées pour un renvoi au comité exécutif et au comité des femmes, ont été examinées par les membres du comité des femmes. Conformément aux statuts et règlements, ces propositions sont soumises à l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux pour adoption, puisque le comité des femmes relève de cette instance.

Un événement qui comble les attentes

L'évaluation des participantes témoigne d'un haut degré de satisfaction. Le tableau suivant regroupe les catégories « satisfaisant » et « très satisfaisant ».

INSCRIPTION	
Promotion de l'événement	90,9 %
Documentation reçue avant l'événement	95,5 %
Logistique sur place	97,2 %
Clarté des renseignements	98,2 %
Contenu du sac de promotion	98,2 %
ATELIERS (vendredi après-midi)	
Déroulement	99 %
Conférence	99 %
Qualité des échanges	97,2 %
BANQUET	
Organisation générale	100 %
Décor et ambiance	100 %
Repas	89,4 %
Animation	97 %
Prix du comité des femmes	98,5 %
Spectacle	74,3 %
ATELIERS (samedi matin)	
Déroulement	91,6 %
Qualité des échanges	96,2 %
Personnes-ressources (présidente et secrétaire)	90,8 %
DINER-CONFÉRENCE (samedi)	
Choix de la formule	100 %
Repas	89,8 %
Conférencière	94,3 %
ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE (samedi)	
Documentation	98,8 %
Déroulement	96,5 %
Animation	98,8 %

DIVERS	
Prix de présence	98,6 %
Diaporama	89,1 %
Brochure sur les 33 ans du comité	98,9 %
HÔTEL DELTA	
Confort des chambres	88,7 %
Choix du lieu pour l'événement	96,7 %
Accueil et courtoisie du personnel	98,4 %
ÉVALUATION GLOBALE DE L'ÉVÉNEMENT	100 %

Au terme de l'événement, les participantes ont exprimé à 95 % leur intention de participer aux prochains États généraux.

Les participantes ont reçu un sac à l'effigie de l'événement contenant la documentation. Sa fabrication a été confiée à l'entreprise *Petites-Mains* de Montréal, qui a pour mission la francisation et l'intégration des femmes immigrantes. Fait à noter, ce sac de coton est réutilisable.

Propositions et orientations du comité des femmes

Atelier 1 : L'égalité : réalité ou illusion ?

<i>Propositions adoptées</i>	<i>Orientations du comité des femmes</i>
1.1 QUE le SPGQ poursuive la diffusion de l'information à ses membres sur la situation relative à l'égalité.	Le comité des femmes entérine cette proposition. L'information est constamment diffusée dans la revue <i>L'Expertise</i> , le bulletin <i>Info-Réseau</i> , le rapport annuel du comité des femmes, les activités du 8 mars et les États généraux des femmes.
1.2 QUE le SPGQ préconise une plus grande concertation avec l'employeur pour la réalisation d'activités liées à la condition des femmes et aux luttes qu'elles mènent, dans le cadre de la Journée internationale des femmes.	Le comité des femmes entérine cette proposition. Il arrive que l'employeur impose des sujets n'ayant aucun lien avec le thème du 8 mars et la condition des femmes. Dans ces situations, la proposition ne pourrait s'appliquer. Une note à cet effet sera transmise à l'intention des personnes qui organisent les activités liées à la Journée internationale des femmes.
1.3 QUE le SPGQ maintienne, mette à jour et diffuse son programme d'accès à l'égalité au sein des instances.	Le comité des femmes entérine cette proposition. Le Programme d'accès à l'égalité syndicale (PAÉ) est adopté tous les trois ans par le Syndicat. Il est diffusé une fois par année au conseil syndical, à l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux (ADS) et au Réseau des femmes. Il est aussi disponible sur le site Internet du SPGQ.

<p>1.4 QUE le SPGQ intervienne pour contrer la publicité sexiste, les chansons haineuses et tout autre moyen de dévalorisation des femmes.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition.</p> <p>Le comité des femmes est membre de la Coalition nationale contre les publicités sexistes. Il diffuse l'information relative à la Coalition aux membres du Réseau des femmes. On trouve un lien vers le site Internet de la Coalition sur le site du SPGQ.</p>
<p>1.5 QUE le SPGQ développe et offre aux membres une formation adaptée aux besoins des femmes pour les aider à prendre leur place dans les instances décisionnelles et que cette formation se donne aussi en région.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition et préconise que le comité de formation en tienne compte dans sa planification.</p>
<p>1.6 QUE le SPGQ rédige un éditorial, dans une publication du Syndicat, pour nous informer des avancements et des reculs dans le dossier des femmes.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition.</p> <p>Des articles traitant de « l'état des lieux » sur la condition des femmes sont rédigés en continu dans la revue L'Expertise et dans le bulletin Info-Réseau.</p>
<p>1.7 QUE le SPGQ négocie avec l'employeur pour que l'ARTT et l'horaire variable deviennent des droits lorsque l'employée ou l'employé doit s'absenter pour des obligations familiales.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition.</p> <p>Le comité portera cette proposition à l'attention des responsables du comité de négociation, du comité sur la conciliation travail-famille et du comité sur l'organisation du travail et les relations professionnelles dans les ministères et organismes.</p>

Atelier 2 : La conjoncture 2011 : progrès ou reculs ?

<i>Propositions adoptées</i>	<i>Orientations du comité des femmes</i>
<p>2.1 QUE le SPGQ prenne position sur toute situation portant atteinte aux droits des femmes et qu'il mobilise ses membres et agisse à cet effet en concertation avec des groupes pertinents.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition.</p> <p>Le comité prend position au moment jugé opportun, selon les circonstances et, très souvent, avec d'autres syndicats.</p>
<p>2.2 QUE le SPGQ, en concertation avec ses partenaires, mette en place des moyens d'intervention, par exemple par des communiqués de presse rapides, plaintes, manifestations et médias électroniques, pour contrer notamment les projets de loi, les activités médias et les publicités allant à l'encontre des acquis des femmes et/ou sur toute situation portant atteinte directement ou indirectement aux droits des femmes.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition.</p> <p>Cette proposition se réalise en continu.</p>
<p>2.3 QUE le SPGQ rende accessible une revue de presse féministe électronique sur son site Internet et étudie la possibilité de créer un forum de discussion sur les questions d'égalité des droits des femmes.</p>	<p>Le comité des femmes entérine la proposition visant à rendre accessible une revue de presse féministe.</p> <p>Une revue de presse liée au dossier des femmes est déjà disponible pour les ressources internes du SPGQ. La collaboration des ressources en information devrait permettre l'application de cette recommandation.</p> <p>Par contre, la proposition portant sur la création d'un forum de discussion sur les questions touchant l'égalité des droits des femmes n'est pas réalisable pour l'instant.</p>

<i>Propositions adoptées</i>	<i>Orientations du comité des femmes</i>
<p>2.4 QUE le SPGQ, via le comité des femmes, déploie de nouveaux moyens pour favoriser les échanges intergénérationnels entre les femmes professionnelles de tous âges afin de mieux partager leurs réalités et leurs préoccupations et de développer une compréhension commune.</p>	<p>Le comité entérine cette proposition.</p> <p>Le comité, en concertation avec le comité exécutif du Syndicat, verra à trouver une formule de rencontre qui convienne.</p>
<p>2.5 QUE le comité des femmes, dans le cadre du recrutement de déléguées, offre, dans le cadre des formations offertes aux nouveaux délégués, une formation spécifique sur les femmes et le syndicalisme, historique et perspectives d'avenir pour elles dans leur syndicat.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition et demandera au comité de formation d'en tenir compte dans sa planification.</p>
<p>2.6 QUE le SPGQ informe ses membres de l'importance et de la pertinence de la FFQ¹ dans la lutte pour l'égalité et qu'il incite ses membres femmes à y adhérer.</p>	<p>Le comité entérine cette proposition.</p> <p>L'information est diffusée en continu dans le bulletin <i>Info-Réseau</i>, lors des réunions du Réseau des femmes et dans le cadre des petits-déjeuners des femmes.</p>
<p>2.7 QU'on reconnaisse la contribution des femmes, notamment en prenant des dispositions nécessaires pour que soient intégrés à la convention collective des congés dédiés au soutien de la génération vieillissante en manque de ressources pour maintenir son autonomie fonctionnelle dans sa communauté.</p>	<p>Le comité entérine cette proposition.</p> <p>Le comité portera cette proposition à l'attention des responsables du comité de négociation et du comité sur la conciliation travail-famille.</p>

¹ Fédération des femmes du Québec

Atelier 3 : Le syndicalisme pluri-Elles

<i>Propositions adoptées</i>	<i>Orientations du comité des femmes</i>
<p>3.1 QUE le SPGQ confie au comité des femmes le soin d'examiner sa culture organisationnelle dans la perspective d'une participation accrue des femmes de toutes origines.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition.</p> <p>Le comité verra à instrumentaliser cette analyse. De plus, le comité portera cette préoccupation à l'attention du Réseau des femmes.</p>
<p>3.2 QUE le SPGQ mette en place un système de mentorat féminin pouvant faire appel à des mentors externes au SPGQ auprès des déléguées et qu'il mette à la disposition des outils d'accompagnement.</p>	<p>Le comité des femmes souscrit à l'orientation globale en excluant le mentorat externe.</p> <p>La proposition sera transmise au responsable du mentorat pour qu'il en évalue la faisabilité.</p>
<p>3.3 QUE le SPGQ diffuse des portraits de femmes engagées syndicalement.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition.</p> <p>Il privilégie des modèles de femmes syndicalistes du SPGQ, sans toutefois exclure les modèles externes.</p> <p>Cette proposition sera portée à l'attention du responsable des communications et de la mobilisation pour qu'il en évalue la faisabilité.</p>
<p>3.4 QUE le SPGQ revendique des conditions de travail compatibles avec l'implication syndicale.</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition.</p> <p>Cette proposition sera transmise aux responsables du comité de négociation et du comité sur l'organisation du travail et les relations professionnelles dans les ministères et organismes.</p>
<p>3.5 QUE le SPGQ mette sur pied une formation réservée à la délégation féminine sur les stratégies de la prise de pouvoir afin d'augmenter la participation des femmes dans les instances. (Référence à 1.5)</p>	<p>Le comité des femmes entérine cette proposition et adressera cette demande au comité de formation afin qu'il en tienne compte dans sa planification.</p>

<i>Propositions non adoptées et renvoyées au comité des femmes</i>	<i>Orientations du comité des femmes</i>
<p>1. Que le SPGQ soit vigilant et dénonce publiquement les manifestations discriminatoires et sexistes qui découlent notamment des convictions religieuses et culturelles.</p>	<p>Le comité des femmes entérine la proposition non adoptée. Elle rejoint les propositions 1.4, 2.1 et 2.2.</p>
<p>2. Que le SPGQ, en concertation avec les groupes pertinents, mette en place les moyens d'intervention pour assurer la laïcité dans l'espace public et professionnel, notamment en luttant contre l'intégrisme religieux sous toutes ses formes.</p>	<p>Cette proposition non adoptée est déposée. Le SPGQ ne s'est pas prononcé sur cette question.</p>

<i>Propositions non adoptées et renvoyées au comité exécutif</i>	<i>Orientation du comité exécutif</i>
<p>1. Que le SPGQ vérifie si la disposition de la convention collective empêchant des temporaires d'accéder au poste de déléguée pénalise les femmes. Si c'est le cas, qu'il dénonce le préjudice et prenne les moyens appropriés pour corriger le problème.</p>	<p>La proposition sera soumise au prochain comité de négociation.</p>